

Agencement de l'environnement architectural

RNCP1018 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	233
Code(s) ROME	F1102, B1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Grace à ses compétences artistiques et techniques (notions concernant le gros œuvre et maîtrise de toutes les techniques du second œuvre), le titulaire de ce BTS intervient tout au long du processus ayant pour objectif l'aménagement ou la décoration d'un lieu (appartement, magasin, salle de spectacle, local d'entreprise...) en prenant en compte les choix du client ainsi que les contraintes budgétaires, techniques et réglementaires. Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels qui participent à la conception et à la réalisation et ses fonctions le conduisent à :

- participer, en collaboration avec le chef de projet à l'analyse des objectifs du projet d'agencement,
- réaliser un relevé de mesures et mettre au net un état des lieux,
- concevoir, en collaboration avec le chef de projet, le dossier descriptif,
- préparer le dossier de réalisation et le planning d'intervention,
- coordonner et contrôler les différents intervenants,
- assurer au meilleur coût le plein emploi des matériels,
- assurer, après la fin des travaux, les différentes interventions demandées par le client.

Les différentes phases de son activité font largement appel à l'outil informatique notamment au niveau de la conception et de la préparation de la fabrication.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cabinet d'architecte d'intérieur, cabinet d'architecte, bureau d'études, agence de décoration, entreprises du domaine du spectacle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Décorateur d'intérieur, agenceur-décorateur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35471

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1018/>